

Les défis pour la participation pour 2026 [et après]

13 octobre 2025 - 9h30 -12h30

Présentation au Conseil économique social et environnemental
et en visio



Sommaire

Introduction	4
Présentation des défis	5
Séquence vote	10
Table-ronde 1 : inclusion et engagement citoyen	13
Table-ronde 2 : qualité et impact des démarches participatives	18
Table-ronde 3 : les transformations des organisations et la transition écologique	23

Déroulé de la matinée

9 h 30	Accueil Présentation de l'ICPC, du chantier, du guide et de la journée
9 h 40	Présentation des défis et des enjeux liés
9 h 55	Vote des participant.es : quels sont vos 3 défis prioritaires ?
10 h 00	Erwann Binet, Sylvain Raifaud, Bruno Cristofoli + autres intervenants Qu'est-ce que vous repérez de votre côté ? Rapport d'étonnement sur le fait que ces défis soient arrivés en tête ?
10 h 10	<i>INCLUSION ET ENGAGEMENT CITOYEN</i> LE DÉFI DE DONNER ENVIE LE DÉFI DU CARE [PRENDRE SOIN] LE DÉFI DE LA PARTICIPATION DES HABITANT.E.S DE QUARTIERS POPULAIRES : Cécile Gintrac LE DÉFI DE LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT : Bruno Cristofoli Questions salle et 3 visio Réactions des autres intervenants
10 h 55	<i>QUALITÉ ET IMPACT DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES</i> LE DÉFI DE L'INFORMATION LE DÉFI DE L'ACCUEIL DU CONFLIT : Léa Galloy LE DÉFI DU LIEN À LA DÉCISION ET DE LA REDDITION DES COMPTES : Loïc Blondiaux LE DÉFI DE LA GARANTIE LE DÉFI DE L'ÉVALUATION Questions salle et 3 visio Réactions des autres intervenants
11 h 45	<i>TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET TRANSFORMATION INSTITUTIONNELLE</i> LE DÉFI DE LA TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS ET DES POLITIQUES PUBLIQUES : Erwann Binet LE DÉFI DE FAIRE TERRITOIRE COMMUN : Sylvain Raifaud LE DÉFI DE L'INTÉGRATION DU VIVANT NON-HUMAIN LE DÉFI DE L'HYBRIDATION DÉMOCRATIQUE : François Jégou Questions salle et 3 visio Réactions des autres intervenants
12 h 20	Conclusion : "je repars avec ce défi"

Introduction

La séance s'est déroulée en salle 301 du Conseil économique, social et environnemental à Paris. La matinée a réuni 132 participants, dont 32 en présentiel et 100 en visio.

Sylvie Barnezet, déléguée générale de l'ICPC a présenté la matinée sur les défis de la participation citoyenne : il s'agit de présenter les défis, en débattre, les challenger et faire en sorte que les participant.es puissent s'en saisir pour la campagne et dans leur institution et territoire.

Voici à peu près un an, l'ICPC a lancé le chantier "Ambitions et défis pour la participation pour 2026". L'association lance régulièrement des chantiers, travaux au long cours sur un an ou deux, avec toutes les personnes qui le souhaitent, sous forme de webinaires, de rencontres, de discussions, d'échanges, d'ateliers, etc. Le document "Ambitions et défis pour la participation pour 2026 et après" a été produit à partir de ces travaux.

Ces défis doivent aujourd'hui être relevés et vivre pendant toutes les prochaines années, mais il se trouve qu'actuellement nous sommes dans un temps important en amont des municipales, à l'heure des bilans municipaux et des programmes pour les prochaines élections. Si en 2014 et 2020, la question de la participation citoyenne a été assez centrale dans les équipes municipales, est-ce que ça sera le cas l'année prochaine ? Les attaques sur la question de la participation, et plus globalement sur la démocratie entraînent-elles finalement un repli concernant la place des habitant.es et la démocratie, bien que celle-ci peut être un des leviers des nécessaires transformations qui sont à l'œuvre et qui sont devant nous, liant environnement, social et démocratie ?

Les fiches qui sont présentées dans le dossier sont des pistes pour se positionner sur la participation. On a voulu un guide avec des fiches assez précises avec un radar pour positionner une institution, un territoire, et pouvoir définir finalement quels sont les défis sur lesquels se positionner et être accompagné par l'ICPC pour pouvoir les relever dans ces prochains mois / années.

Animateurs et intervenants

- Elian Belon, membre du CA de l'ICPC
- Judith Ferrando y Puig, membre du CA de l'ICPC
- David Prothais, coprésident de l'ICPC

- Erwan Binet : Responsable de la mission Démocratie ouverte à la ville de Lyon, élu et ancien député.
- Loïc Blondiaux : Chercheur en sciences politiques, co directeur du Master Ingénierie de la concertation (Sorbonne), membre du CA de l'ICPC.
- Bruno Cristofoli : Adjoint à la démocratie participative à Saint-Médard en Jalles, co-fondateur de Fréquences communes.
- Cécile Gintrac : Géographe, co-responsable du pôle géographie de l'Institut La Boétie et du programme national des municipales de la France insoumise.
- Léa Galloy cheffe de projet "Démocratie d'interpellation pour la transformation écologique et sociale" au sein de l'Institut Alinsky.
- François Jégou : Consultant et chercheur en design de politiques publiques, fondateur de Strategic Design Scenarios.

- Sylvain Raifaud : Élu à la Mairie de Paris, membre de Paris collectif

Présentation des défis

Chacun des 13 défis, regroupés dans trois grandes familles, ont été présentés par Judith Ferrando, Elian Belon puis David Prothais. Ils seront explorés par la suite dans trois tables rondes par les invité.es.

INCLUSION ET ENGAGEMENT CITOYEN

Ces défis ne sont pas nouveaux. En tant que praticien.ne, qu'élue.e, que chercheur.euse, ce sont des sujets qui sont aussi vieux que la participation. Pour autant, à l'aune de la situation actuelle, ils semblent encore plus importants, dans un contexte de crise de confiance réciproque entre les gouvernant.es et les gouverné.es, parfois entre les citoyen.nes eux-mêmes, de colère non entendue, dans un moment où tout nous appelle à plus de considération et de reconnaissance des expériences et des expertises des citoyen.nes et des habitant.es. Ces défis nous invitent à renouveler nos manières de co-construire plutôt que d'imposer un cadre parfois mal adapté. C'est le point commun de ces quatre défis, qui pourraient être résumés par cette phrase de Paul Ricoeur, plus jamais d'actualité "il n'y a pas de sans voix il n'y a que des sans oreilles".

LE DÉFI DE DONNER ENVIE

Comment donner aux habitant.es / citoyen.nes / parties prenantes, l'envie de venir dans les espaces de renouvellement démocratique. Cela pose la question du sens, de la mobilisation, des manières de faire pour que les citoyen.nes se sentent accueillis et aient confiance en l'espace qui leur est proposé. Plusieurs pistes sont proposées dans ce document, conduites par des dispositifs diversifiés :

- Avoir, à chaque fois, des dispositifs qui s'adaptent au territoire, certains qui soient ciblés sur une catégorie de population en particulier qui ne viendrait pas spontanément. Développer d'autres dispositifs ouverts à tous, qui s'appuient par exemple sur la culture, sur l'art...
- Diversifier les moyens de contact, le tirage au sort pour chercher celles et ceux qui ne se sentent pas spontanément concernés. Au-delà du contact direct, favoriser le travail entre pairs.
- Valoriser les formes d'engagement, et choisir des sujets qui font sens pour les citoyen.nes. Rendre les processus de décision plus transparents.

LE DÉFI DU CARE [PRENDRE SOIN]

Le défi du care, de prendre soin, c'est l'idée de se dire que peut-être qu'on pourrait prendre soin autrement des espaces communs nécessaires au bien-être, à la reconnaissance, peut-être même à la réconciliation mutuelle, malgré les désaccords. Il s'agit de prendre soin autour d'une approche qui donne de l'attention et de la disponibilité (temps et moyens humains qu'on accorde à ces dispositifs), comment on travaille avec celles et ceux qui sont directement en lien avec les habitant.es et la population.

Développer également cette approche à l'intérieur des organisations, c'est prendre soin des agent.es, des élu.es, de la manière de fonctionner ensemble : vulgariser plutôt que d'imposer un dispositif,

l'inventer ensemble, parler et agir ensemble autour d'éléments qui allient solidarité et participation. Cela est très lié à la question de la transition écologique : beaucoup de propositions se concentrent autour des jardins partagés, des communs alimentaires, et des communs en général.

LE DÉFI DE LA PARTICIPATION DES HABITANT.E.S DE QUARTIERS POPULAIRES

Le défi de la participation des habitant.es des quartiers populaires est au cœur des réflexions des praticien.nes depuis très longtemps. Le rapport « Ensemble, refaire la ville », écrit en 1983 par Hubert Dubedout, se posait déjà la question de comment faire avec les habitant.es dans les quartiers populaires. En 2013, le rapport “Pour une réforme radicale de la politique de la ville”, co-signé par Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache, s’appuie aussi sur cette question. Pour autant, cela reste compliqué : beaucoup de défiances réciproques, une approche souvent trop technocratique, du haut vers le bas, très complexe, qui met à distance les habitant.es sans forcément partir de leur vécu, et qui a parfois du mal à les entendre aussi, alors même qu’il y a une vitalité associative dans les quartiers populaires.

LE DÉFI DE LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT

Et le dernier, autour de la reconnaissance de l'engagement citoyen : comment donner des gages de confiance, reconnaître l'engagement, donner envie à d'autres de venir. Il y a une idée de cercle vertueux, si on reconnaît mieux l'engagement et le temps passé, peut-être que ça permettra aussi d'élargir le cercle des participant.es.

QUALITÉ ET IMPACT DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES

Le deuxième chapitre de ces 13 défis, regroupe les défis historiques de la participation, qui commencent à être bien intégrés, et son évidents pour les professionnel.les de la participation qui se battent pour mettre en œuvre des processus sincères: sur le défi de la garantie, tout un travail a été réalisé par l'ICPC, il y a plus de dix ans, qui a donné lieu à un ouvrage écrit par Pierre-Yves Guiheneuf (ancien délégué général de l'ICPC) sur comment garantir la participation. Aussi, un travail plus récent, disponible sur le site de l'ICPC, porte sur l'évaluation des processus participatifs.

LE DÉFI DE L'INFORMATION

Dans le champ démocratique, le défi informationnel est l'enjeu majeur, au regard de la maltraitance démocratique favorisée par des intérêts privés, politiques, qui cherchent à contrôler l'information, les organes de presse. La multiplication des espaces informationnels de qualité, indépendants, critiques, peut nous permettre de créer des indices de qualité, de bonne santé démocratique. L'ICPC essaye aussi de porter cela avec la création il y a deux ans du média DémocratieS.

L'objet de ce défi est la question informationnelle, celle de donner de l'accès à de l'information de qualité, diverse, confrontant les points de vue. C'est la même chose que ce qui nous occupe et que l'on essaye de mettre en avant dans les processus participatifs : donner accès à ces informations dans un volume suffisant pour que chacun.e puisse avoir un parcours informationnel utile, puisse se sentir outillé.e, pour avoir des débats de qualité, en plus de ses propres savoirs personnels, d'usage, expérientiels, professionnels. Plusieurs pistes sont évoquée dans ce défi de l'information : la question de l'ouverture des données publiques (open data) à l'échelle des territoires, comment donner accès

à ces informations, les rendre préhensibles aussi aux citoyen.nes, aux collectifs, aux associations, mais aussi à l'opposition, quel degré d'ouverture on se donne sur un territoire. La question des formations ou d'espaces grands publics sur la production et la vérification de l'information sont aussi des pistes à explorer : comment créer des espaces de controverses scientifiques sur les sujets, pour plus donner accès à la production scientifique, à la vulgarisation?

LE DÉFI DE L'ACCUEIL DU CONFLIT

L'une des critiques que l'on peut faire à la participation et peut-être plus particulièrement aux dispositifs délibératifs, est la recherche d'une production de consensus. Finalement, on chercherait à gommer le caractère agonistique de la politique en cherchant du consensus, et le conflit serait vu comme négatif, agressif. Le conflit fait peur et donc les processus participatifs, les professionnel.les de la participation chercheraient à le contourner. C'est une critique qui peut être faite aussi par des représentant.es politiques qui disent que l'on gomme ce caractère ; elle peut nous questionner sur la prise en compte du conflit dans les démarches. Comment reconnaît-on que les désaccords peuvent être féconds, qu'ils doivent être montrés, apparaître dans les démarches et dévoiler la pluralité des points de vue.

LE DÉFI DU LIEN À LA DÉCISION ET DE LA REDDITION DES COMPTES

Ce défi est particulièrement soutenu par l'ingénierie participative depuis une vingtaine d'années : formations spécialisées (dont celles par exemple portées par Loïc Blondiaux à l'Université Paris 1) , réseaux d'acteur.ices qui se créent, rencontres nationales portées par nos amis Décider Ensemble. Les savoir-faire existent aujourd'hui pour piloter des démarches qui soient réellement robustes, inclusives, de qualité, et dont les productions sont bien souvent la preuve. On a aussi de plus en plus d'agent.es dans les collectivités, de services participation aussi, et les démarches s'institutionnalisent davantage.

Mais l'une des critiques majeures qui persiste dans le champ de la participation reste celle du lien à la décision politique. Quelles sont les suites données aux démarches et quelles informations en sont transmises aux citoyen.nes sur ces suites ? Quels sont les impacts réels sur les politiques publiques ? Qu'est-ce qui se passe dans la boîte noire de l'après-production citoyenne, de l'après-écoute, dans la phase d'analyse, dans la phase d'instruction ? Comment on donne à voir ce qui s'y passe ? Comment se réalise le différentiel qu'il y a entre ce qui est produit par les citoyen.nes et ce qui est gardé à terme, et atterrit finalement dans les politiques publiques ? L'exemple que l'on a tous.tes et qui nous est utile, à nous professionnel.les de la participation, c'est celui de la Convention citoyenne pour le climat : elle a abouti à une production extrêmement robuste, de qualité, et l'on se pose des questions sur l'atterrissage de ce qui a été produit par les citoyen.nes dans les politiques publiques.

LE DÉFI DE LA GARANTIE

Ce sujet de garantir l'intégrité, la transparence, la redevabilité, afin que les processus participatifs soient dignes de confiance, restent constants. Ce chantier était mené notamment sur une réflexion de tiers garant.es dans les processus participatifs qui permettent de rendre le dispositif impartial, de l'éloigner ou de le mettre à bonne distance de potentielles interférences, politiques notamment. Ce qu'on imagine là-dessus, et ce qui existe déjà par ailleurs sur beaucoup de dispositifs, ce sont des commissions indépendantes ou scientifiques, des garant.es, comme celles et ceux de la Commission

nationale du débat public, qui sont aujourd'hui nombreux. et forment par ailleurs, des commissions mixtes, y compris avec des citoyen.nes ; comment rend-on public ces rapports de garant.es le plus possible indépendant évidemment. Donc toutes les démarches ne nécessitent pas forcément des garant.es, cela dépend des objets qui sont mis en discussion, du niveau de conflictualité potentiel et du territoire également.

LE DÉFI DE L'ÉVALUATION

Évaluer les démarches participatives participe finalement de leur caractère démocratique, de la transparence et de la légitimité aussi qu'il y a derrière ces démarches. Il s'agit d'évaluer les méthodes mais aussi les outils qui sont mis en œuvre et les impacts des démarches. Une évaluation est de qualité si elle peut être pensée à différents temps (avant, pendant, après). Le respect d'une forme de structuration est importante, avec des phases bien définies par les processus évaluatifs, de questions évaluatives, de collectes, d'analyses, d'appréciations. Les défis que l'on a ciblé sur l'évaluation peuvent être la question de comment on incite, comment on sensibilise et on forme les administrations et les exécutifs et les élus à faire de l'évaluation, à faire comprendre le rôle et l'utilité de l'évaluation. L'objectif est aussi de la démocratiser, donc d'associer le plus largement possible dans les processus évaluatifs et de se dire qu'on fait de l'évaluation un objet de participation en lui-même finalement. On le réalise de manière co-construite et participative en rendant bien sûr compte des résultats pour faire mieux la prochaine fois.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET TRANSFORMATION INSTITUTIONNELLE

La troisième série de défis porte sur la transformation institutionnelle. Elle pose la question de l'impact de la participation citoyenne, non pas sur l'élaboration ou la mise en œuvre de projets spécifiques ou de politiques publiques, mais de manière générale sur la conduite de l'action publique. A-t-elle un effet sur la manière dont les services sont organisés, dans la façon dont les processus sont mis en place ? Est-ce que cette participation citoyenne a un impact assez marginal, localisé dans certaines administrations, ou est-ce qu'elle peut avoir l'ambition d'un impact plus global sur l'organisation des institutions ? Cette série comporte quatre défis, deux assez anciens dans notre champ, la transformation des organisations et l'idée de faire territoire commun, et deux un peu plus émergents, l'intégration du vivant non humain et celui de l'hybridation démocratique.

LE DÉFI DE LA TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS ET DES POLITIQUES PUBLIQUES

Ce défi vient de l'origine même de nos interrogations sur la participation citoyenne, c'est celui de la transformation des organisations pour faire face à des modes d'élaboration, des modes de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques avec de la participation citoyenne. Il y a forcément la question de la reddition des comptes qui n'est pas très loin dans la capacité de la participation à vraiment réorienter en profondeur les actions et politiques publiques. On sait que c'est le cas, on a des preuves, mais on parle malheureusement souvent des échecs qui prennent de la place dans l'espace public et on est attaqué de manière assez vive sur cette question : les pistes associées à ce défi, sont l'intégration de la participation citoyenne dans des processus, dans des démarches qui interpellent à la fois les agent.es, mais aussi les élu.es.

Ça pose la question de la formation, des qualifications. On a récemment aussi mené un chantier à l'Institut pour refaire un panorama des formations initiales et continues qui accompagnent notre

champ parce qu'elles ont fortement évolué ces dernières années. Sur la mise en œuvre du suivi, également : dans notre champ, on était très focalisé sur la question de la participation à l'étape de l'élaboration, faire avec, construire avec, mais la participation accompagne de plus en plus des projets dans la durée, durées qui sont souvent longues, avec des problématiques d'essoufflement ou de manque de visibilité. Donc cette question est encore vive et c'est pourtant le nerf de la guerre pour démontrer l'intérêt de nos démarches. Et ça pose aussi, on y a associé la notion de transition écologique, la question de conduire des politiques publiques ; la transition écologique est une question transversale qui se heurte au silotage traditionnel du fonctionnement organisationnel. Si l'on adresse la question de la transition écologique de manière plus participative, les collectivités sont confrontées à des problématiques d'accès à une certaine forme de transversalité.

LE DÉFI DE FAIRE TERRITOIRE COMMUN

C'est l'idée d'avoir une entrée territoriale à la question de la participation, plutôt que par une politique publique ou un projet. On constate dans les territoires, on doit plutôt partir du territoire, des acteur.ices locaux.ales, on ouvre la porte à des revendications dans des champs de l'action publique qui sont très variés, qui peuvent être reportées par les collectivités qui portent la démarche, et cela crée des craintes. Si l'on ouvre cette discussion, il ne faudrait pas parler de cela parce que l'action n'est pas compétente, cela pose des questions de méthode, et d'ouverture à des dialogues sincères qui peuvent dépasser le cadre. Les élu.es d'une collectivité sont souvent impliqué.es dans d'autres cercles et il y a souvent des moyens de relayer les paroles des habitants à l'institution. Mais il y a une vraie difficulté culturelle : comment créer une culture de la discussion du dialogue à l'échelle des territoires sur des questions assez larges, impliquer éventuellement d'autres acteur.ices que l'institution porteuse, institutions qui sont concernées par les sujets abordés ? Ça pose la question de la posture de la collectivité : la posture fédératrice pour le territoire n'est pas toujours facile à tenir, à la fois pour les élu.es et agent.es. Enfin, sur la question de la transition écologique, ça nécessite les compétences et les capacités d'embarquer, de créer un cadre de confiance pour discuter des sujets à l'échelle des territoires.

LE DÉFI DE L'INTÉGRATION DU VIVANT NON-HUMAIN

Comment le non-humain réactive le conflit ou trouve sa place dans la question de l'éventuelle conflictualité de certains sujets qui impliquent le non-humain ? Peu d'espaces participatifs ont été ouverts aux non-humains : à ce sujet, un dossier a été publié dans DémocratieS qui fait état des dispositifs et d'expérimentations dans les territoires sur cette question.

LE DÉFI DE L'HYBRIDATION DÉMOCRATIQUE

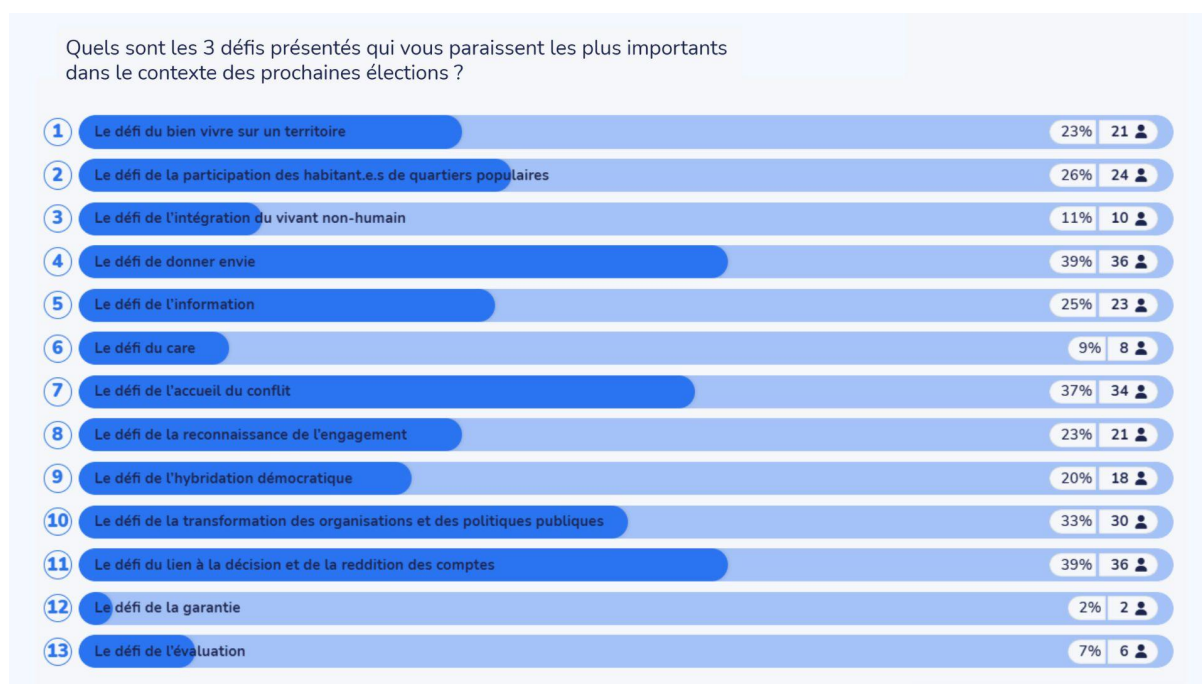
Le dernier sujet, celui de l'hybridation démocratique, mélange un certain nombre de sujets, c'est un assemblage de pratiques, d'outils participatifs qui s'étoffent et qui posent un vrai défi à la participation citoyenne.

Il s'agit de ne pas perdre son sens premier devant un catalogue d'outils, de dispositifs assez normés pour la plupart, mais plutôt de s'ouvrir à d'autres modes de participation ou d'autres modes démocratiques : faire avec, mettre en œuvre la politique publique avec des habitant.es, interroger la question de l'interpellation et l'articulation des dispositifs de participation avec des dispositifs d'interpellation. Cela questionne la gestion des communs, la gestion collective de certaines

ressources, l'articulation avec la vie associative, l'hybridation des formes d'association des habitant.es à l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques publiques. Cela questionne aussi notre rôle en tant qu'institut fortement mobilisés pour défendre un champ : peut-être faut-il créer davantage de porosité avec d'autres modes de faire et d'association des habitant.es.

Séquence vote

Après la présentation des défis, les participant.es en présentiel et en visio ont été invité.es à voter via l'application interactive Wooclap pour leurs trois défis les plus importants dans le contexte des prochaines élections.



Les 3 défis qui sont ressortis sont donc :

- Le défi de donner envie
- Le défi de l'accueil du conflit
- Le défi du lien à la décision et de la reddition des comptes

Ce lien entre décision, conflit et donner envie raconte déjà quelque chose, trois des intervenants réagissent

- Erwann Binet, responsable de la mission Démocratie Ouverte de la ville de Lyon et anciennement député, encore élu aujourd'hui. Ces défis résonnent à la fois en tant qu'élus et que techniciens.
- Sylvain Raifaud, élu du 10e arrondissement de Paris, chargé de la végétation, de la biodiversité, conseiller Europe-Écologie-Les-Verts, très occupé par la question démocratique.

- Bruno Cristofoli, en visio, troisième adjoint de Saint-Médard-en-Jalle (ville de 32 500 habitants à 13 km de Bordeaux), très engagé dans l'équipe de Fréquence Commune, qui est une coopérative au service de la transformation par le bas de nos instances démocratiques, au service des élus et des habitants depuis 2020.

Donc, à tous les trois, la question est la même. Ces trois défis, donc défi du lien à la décision, défi de l'accueil du conflit, défi de donner envie, comment ça résonne ou pourquoi ça vous surprend ? Si ça résonne ou si ça vous surprend, dites-nous comment, en tout cas, ça fait écho à ce que vous vivez dans vos engagements et dans vos organisations. Et quel était, vous, votre top 3 ?

Erwann Binet : Pour lui, le défi que l'on exprime dans le lien à la décision et dans l'accueil du conflit dans un contexte démocratique, peut-être même les menaces qui pèsent sur la démocratie de manière générale, va au-delà de la simple participation citoyenne. En tant que praticien de la participation citoyenne dans une grande ville, il s'arrête sur le défi de donner envie, reconnaissant des marges de manœuvre et des marges d'amélioration. Ce défi relie d'ailleurs celui du care qui lui semble être extrêmement important à l'avenir pour pouvoir faire en sorte que la participation citoyenne puisse accueillir toujours plus de public et puis d'implication de la part des habitants.

Pour Erwann Binet, un défi important est la transformation des organisations : sur son territoire, à Lyon, la dimension de transformation des organisations est très présente. Aussi, l'inclusion des publics populaires est un vrai défi, même si aujourd'hui il faut se poser l'inclusion des personnes qui sont éloignées des décisions publiques de manière beaucoup plus large. Une question que l'on ne se pose pas forcément, c'est l'inclusion des personnes qui souffrent de problématiques, de troubles du neurodéveloppement. On doit améliorer nos outils pour qu'ils soient adaptés aux personnes TDAH, DIS, ou TSA, qui en sont de plus en plus nombreuses, à vouloir participer à la décision publique. Enfin, la reconnaissance de l'engagement lui semble être aussi un défi fondamental.

Sylvain Raifaud : Mettre en avant la question du lien avec les décisions, la reddition des comptes reflète effectivement une préoccupation extrêmement importante autour du positionnement des élus, et de la démocratie représentative par rapport à la démocratie participative dans un contexte où effectivement tout autour de nous, encore ces jours-ci, montre que la démocratie représentative n'est pas toujours au niveau. Il y a une vraie attente sur le fait de pouvoir partager véritablement les décisions et de sortir du système dans lequel on s'en remet à un petit nombre de personnes pendant six ans, ce système-là est fatigué. Sur le fait de donner envie, que l'on a toujours les mêmes personnes qui viennent dans les différentes instances, il faut être capable de se renouveler fortement sur les formats, pouvoir remercier les personnes qui sont contributives et participantes pour certaines d'entre elles des décennies, mais en même temps faire une vraie place pour de nouvelles personnes et avec sans doute des formats qui sont inventés aussi. Le défi de faire territoire commun recouvre l'idée de savoir faire la fête, faire de la culture, partager des moments où on "fait démocratie". Et enfin, sur le conflit, la caractéristique de la démocratie locale, c'est qu'à un moment, il y a une action, il y a un projet. On essaye toujours d'intégrer toutes les propositions des uns et des autres, mais dans certains espaces, on ressent tout de même une forme de violence du consensus. Il faut faire attention à ceux qui ne sont pas d'accord, mais qui n'osent pas le dire. Pour moi, c'est nouveau cette réflexion, je vous le dis franchement. Peut-être qu'il faut, par moment, commencer par assumer une divergence de point de vue et peut-être se dire qu'on n'est pas d'accord. Attention

à ce que finalement on n'étouffe pas une pensée un peu dissonante derrière un moment où on va chercher à faire consensus parce que c'est sympa le consensus.

Les trois que mis en avant par Sylvain Raifaud, c'est le défi de l'information, première étape pour faire simplement savoir à des personnes qui vont être concernées par un projet, juste que le projet existe. L'information va dans les deux sens, aussi, c'est-à-dire qu'il faut que la collectivité sache être informée. Dans une enquête réalisée il y a quelques années pour la charte de la participation parisienne, la première préoccupation des professionnels rencontrés, c'était juste répondre aux mails. Enfin, la transformation des organisations et des politiques publiques et le défi de l'évaluation : il faut savoir faire de l'évaluation de politique publique avec les citoyen.nes, des collectivités font ça très bien, Nantes par exemple.

Bruno Cristofoli: Son top 3 comprend le défi du lien à la décision, puis le défi du care, puis le défi du territoire commun. Le lien à la décision est tout de même le cœur du sujet, celui de comment on intègre réellement les habitant.es. Sur le défi du care, la commune de Saint-Médard travaille depuis un an avec Cynthia Fleury, et a engagé un partenariat avec des chercheurs de son équipe pour travailler avec eux notamment sur le soin, du soin à la démocratie, à la perspective. Tout le travail qu'on fait est issu d'un travail qu'elle a fait avec Antoine Fenoglio sur la charte du Verstohlen, qui est très intéressant. Il a choisi cela car quand on parle du care, on intègre le fait de donner envie, les gens des quartiers populaires, l'ensemble des personnes qui doivent compter, le territoire, le non humains. Ce défi du care permet d'intégrer plein de choses. Dans la partie transition écologique et transformation institutionnelle, les défis sont essentiels parce que tout ce qu'on se dit un peu partout, par exemple à Action Commune (réseau des communes participatives), c'est que si on parle de démocratie, ce n'est pas uniquement pour changer la façon de faire, la façon de décider, c'est pour un objectif de justice sociale et de transition écologique. Le fait de faire territoire commun et de penser au-delà de son entité, c'est essentiel.

Table-ronde 1 :Inclusion et engagement citoyen

Maintenant, on va déplier la première table ronde qui est autour de l'inclusion et de l'engagement citoyen. Bruno Cristofoli, élu et co-fondateur de Fréquence Commune et Cécile Gintrac : co-responsable du département géographie à l'Institut de la Boétie, qui doit faire le lien entre monde politique et monde intellectuel.

Cécile Gintrac

Co-responsable du département de géographie de l'Institut La Boétie, qui est ce qu'on pourrait appeler le *think tank* de la France insoumise. C'est un lieu d'élaboration intellectuelle et surtout un outil aussi d'éducation populaire parce qu'on a des cursus de formation où l'on fait intervenir des représentants de classes populaires. Elle est aussi co-responsable du programme national de la France Insoumise pour les municipales avec Antoine Salles-Papou. Habitante de Saint-Denis depuis 2011, elle a participé à de nombreux dispositifs de participation, de manière plus ou moins heureuse, notamment pour les JO et a suivi des projets ANRU, notamment aux dispositifs de participation.

Pourquoi se poser la question du défi des quartiers populaires ? Évidemment, c'est parce que les classes populaires sont plus nombreuses, et parce qu'on a le sentiment que les classes supérieures ont assez peu de mal à défendre leurs intérêts, ce qui ne serait pas le cas des classes populaires. Et à ce titre, l'Institut La Boétie a fait paraître un livre qui s'appelle Nouveau Peuple, Nouvelle Gauche, qui s'intéresse justement à la diversité des classes populaires, parce que la classe populaire d'aujourd'hui n'est plus seulement la classe ouvrière, il faut la considérer dans une perspective intersectionnelle, (femmes, personnes racisées, familles monoparentales, jeunes). Effectivement, si les classes favorisées n'ont pas de difficultés à se mobiliser pour leurs propres intérêts et à même créer des dispositifs de participation qui les servent parfois, c'est parce qu'il y a évidemment une asymétrie de pouvoir dans la décision. et que le problème est souvent que les classes populaires n'ont ni le temps, ni le capital, ni parfois les ressources nécessaires, ce que Daniel Gaxie évoque comme un "Cens caché". Les pouvoirs publics ont un rôle important pour garantir cette équité démocratique face à ce cens caché ; ils ont à la fois ce devoir et cette ambition de l'équité démocratique. Mais en même temps, ils sont pris dans un contexte qui est celui du néolibéralisme. Et nous ne sommes pas dans un contexte neutre, dans le sens où, par exemple, la plupart des participations se font pour des projets urbains, et des géographes, notamment la géographie critique, a insisté sur le fait que nous étions dans l'ère d'une urbanisation néolibérale. Je pense aux travaux notamment de Swyngedouw, Moulaert et Rodriguez, qui ont montré que les grands projets d'aménagement étaient désormais des grands projets de l'urbanisation libérale. Ce sont des grands projets qui se font justement dans des quartiers populaires, souvent, là où il y a l'opportunité de ce qu'on pourrait appeler une rente foncière, les terrains sont peu chers. Par ailleurs, ces chercheurs ont mis à jour le fait qu'ils parlent de ville post-politique, c'est-à-dire que la plupart des décisions sont faites en amont dans ce qu'on appelle les coalitions de croissance, c'est-à-dire entre les dirigeants.

Et puis, il faut voir aussi qu'en termes institutionnels, une grande partie maintenant des décisions se font dans des institutions ou des échelons qui ne sont plus de l'ordre de la démocratie directe, c'est le cas de l'intercommunalité par exemple. A La Boétie, la question n'est pas tant celle de la participation mais celle de la démocratie au fond, dans le cadre notamment de 2026 et des politiques municipales. On considère que l'âme commune, c'est l'échelon de proximité de démocratie directe qui est très important où se doit se recréer une véritable culture démocratique. Cela passe par plusieurs points : au-delà de la participation, ils ont un pouvoir, par exemple grâce au conseil de quartier qui aurait non seulement un droit d'interpellation du conseil municipal, mais aussi potentiellement la possibilité d'inscrire des questions ou éventuellement des droits de veto sur certains points. Le budget participatif doit être conséquent, c'est-à-dire que par exemple il doit dépasser largement les 5% et dans les villes comme Porto Alegre où il a fonctionné. La France insoumise porte aussi la mesure du référendum d'initiative citoyenne municipale pour inscrire, à partir d'un certain seuil, des questions et des votations citoyennes. Trois autres chantiers sont la représentativité des élus dans les quartiers populaires, que les habitants des quartiers populaires soient élus, la mise en place des conditions matérielles de la participation, qui sont souvent trop ignorées et seraient à mettre en place. Et enfin, le dernier point est la question de la formation de l'éducation populaire est absolument nécessaire parce qu'il ne s'agit pas juste de participer mais de monter en compétences et de faire en sorte justement qu'il y ait ensuite des élus. A Saint-Denis, un certain nombre de mécontents des dispositifs de participation sur des projets ANRU ou pour les JO a donné à certain l'envie de faire de la politique et d'être présents sur les listes municipales de Saint-Denis. Beaucoup ont vécu la participation comme un moment effectivement à la fois frustrant

mais un moment aussi de formation et d'envie de franchir le cap de la participation démocratique et du jeu démocratique complet. Cécile Gintrac a donc rappelé les conditions dans lesquelles peut se développer la participation, entre démocratie participative et démocratie représentative.

Bruno Cristofoli

Bruno Cristofoli est invité à parler du défi de la reconnaissance de l'engagement citoyen, c'est-à-dire comment on donne à la fois des gages de confiance qui donnent envie de revenir, et puis aussi comment on reconnaît que tout le monde n'a pas les mêmes capacités à participer, en leur offrant les conditions pratiques pour aider à participer (conditions financières, de garde d'enfants, de prise en charge). Il y a aussi beaucoup de méconnaissance de ce qui s'y passe, de ce qu'on y apprend, des compétences qu'on acquiert dans ces dispositifs avec l'idée de d'avoir des parcours et des types d'engagement très différents : il faut qu'on puisse leur apporter une reconnaissance, une valorisation dans les acquis de l'expérience ou d'autres formats de valorisation. Il y a même des réflexions auxquelles participe l'ICPC sur un statut du citoyen participant qui permettrait beaucoup plus facilement à des citoyens tirés au sort de se rendre disponibles et d'être libérés pour cet exercice civique important. Bruno Cristofoli parle en tant que praticien du sujet, à la fois en étant élu d'une commune qui a expérimenté un certain nombre de choses, et par rapport aux accompagnements qu'il a réalisés avec la coopérative Fréquence commune.

La reconnaissance de l'engagement, d'abord c'est un grand respect qu'il faut avoir envers les participants et un respect sur les sujets qu'on va leur proposer de traiter. Par exemple, dans beaucoup de communes, tout se concentre sur un seul et même dispositif, qui est le budget participatif. On considère qu'à partir du moment où on a mis 0,2% du budget de la commune à la participation des citoyens, on considère qu'on a fait l'alpha et l'oméga de la participation citoyenne. Bien évidemment, il ne faut pas se contenter de ça et il faut proposer aux gens des sujets importants, des sujets majeurs, il y en a peut-être une dizaine par mandature, mais il faut être très clair là-dessus et aller leur proposer des choses, comme par exemple faire travailler des assemblées citoyennes sur le PPI (programme pluriannuel d'investissement) d'une commune et donc que ce soit l'ensemble du budget de la commune qui puisse être une réflexion avec les habitants. Sur la communication des sujets traités, il faut que les choses soient reconnues par tous, qu'on permette aux gens de venir. Bien évidemment, il faut donner des conditions matérielles pour pouvoir bien travailler et venir à ces temps de participation citoyenne (réfléchir aux horaires, peut-être arrêter de faire des réunions à 20h le soir où les gens ne peuvent pas se déplacer, notamment ceux qui ont des enfants) pour permettre de l'accessibilité au sens large. Fréquence Commune a animé les assemblées citoyennes et populaires de Poitiers. Il y avait systématiquement des personnes pour signer et pour permettre aux gens malentendants de pouvoir participer aussi aux échanges, permettre des gardes d'enfants ; c'est un signe de respect. Et puis toujours sur le respect, il faut être clair sur l'échelle de la participation : est-ce qu'on donne aux personnes l'information ? Est-ce qu'on fait de la consultation ? Est-ce qu'on fait de la co-construction ? Est-ce qu'on va jusqu'à la co-décision (même si celle-ci est avant tout une question de confiance puisque la décision reviendra toujours aux élus)?.

Bien évidemment, il faut aller vers le lien à la décision, qui apparaît quand on commence à parler de co-construction et de co-décision. Dans ces moments-là, il s'agit de faire du travail associé où on mélange habitants, élus, agents, qui eux vont permettre d'avoir ce mixage ou ce mélange des différents points de vue.

Il ne faut pas rechercher un consensus, il faut aller rechercher du consentement. Comment les gens qui ont des points de vue différents peuvent à un moment donné, avec l'ensemble du groupe, avoir travaillé le projet pour qu'à un moment ils puissent se dire "Ok, ce n'était pas mon point de vue de départ, mais je suis d'accord pour vivre avec ça et pour arriver à ça". C'est cette recherche plutôt du consentement et de ce qu'on appelle la décision à zéro objection qui est intéressante parce qu'on est vraiment à ce moment-là dans l'intelligence collective et dans le respect des participants.

Ensuite, il faut mettre les moyens financiers à la participation des habitants. La convention citoyenne "Quel Saint-Médard en 2040", a fait venir une douzaine d'intervenants qui sont venus échanger, participer. Sachant ce qui s'est passé à la convention pour le climat, qui est quelque chose d'extraordinaire, ce qui s'est fait au tout le début du processus, il faut être très clair sur la place après pour les gens qui ont participé dans la réalisation du projet, dans l'évaluation du projet, dans l'amélioration des dispositifs de participation, dans l'évaluation ? Bien évidemment, il y a aussi de la reconnaissance matérielle qui peut s'exercer : inviter les gens à manger, leur proposer de leur donner des places au niveau culturel dans la commune, par exemple. À Poitiers, ils ont aussi imaginé de défrayer les personnes qui participaient à l'Assemblée des citoyens et populaires, mais ils ont été rejetés par la préfecture pour ça, et un combat s'est mené et qui a permis d'avancer sur ce sujet. On peut proposer aussi aux gens de la reconnaissance, par exemple, ça peut être les habitants, ceux qui ont participé à ces sujets, qui viennent présenter ensuite le sujet à un conseil municipal.

Selon Bruno Cristofoli, les formes d'engagement les plus abouties dans des communes ont été des "séquences démocratiques" : sur une problématique donnée, on met en place un groupe avec des élus, des agents, des habitants et c'est ce groupe qui décide ce qui va advenir. Dans une séquence démocratique qu'il a accompagné pour définir les usages d'un ancien centre de vacances, une asso qui s'est montée, montrant donc qu'il a eu une après. Bruno Cristofoli a abordé la participation sous l'angle du respect, de la confiance, et de la considération, en ouvrant sur des dispositifs hybrides entre élus, agents et techniciens. Il a souligné l'importance de la reconnaissance d'une manière générale, en partant du principe que le politique c'est l'habitant et que l'élus doit être là pour animer cette vie démocratique au sein de la commune ou de l'institution qu'elle soit.

Questions

Aline Villière : "Si les outils comme les conseils de quartier, les questions au conseil municipal sont intéressantes mais ne garantissent pas la prise en compte des avis des citoyens et citoyennes, que proposez-vous pour une dynamique vraiment démocratique et non sans point de participation ?"

Cécile Gintrac : En prenant des configurations concrètes, ce qui lui semble des fois être le plus difficile, concerne par exemple des (grands) projets d'aménagement. La votation sur certains projets reste encore la meilleure manière de consulter toute la population, si évidemment ce processus est mis en place de manière complète, qu'avec un encadrement de longue durée, explications du projet, possibilité de choisir entre plusieurs projets et faire en sorte évidemment qu'il y ait des conditions de vote accessibles sur un certain nombre de choses. Dans le cas concret de Saint-Denis, on a la question de créer un parc, donc c'est une bonne idée : plusieurs options pourraient être prises. Le plus simple serait d'avoir une attente démocratique, peut-être d'un an, sur ce parc, plutôt que d'avoir des réunions d'information ou d'éventuelles consultations, que toutes les personnes intéressées soient consultées, avec un système de votation. C'est une manière d'avoir une participation directe,

mais plus inscrite dans le temps, se donnant les moyens d'aller jusqu'au bout d'une co-décision, d'une participation au processus de décision.

Bruno Cristofoli : L'interpellation est essentielle, on en fait à Saint-Médard avec un Conseil citoyen qu'on a mis en place, mais il faut que derrière les sujets puissent être inscrits à l'agenda de la Commune à un moment donné, et donc il faut trouver un dispositif, peut-être une assemblée citoyenne, là encore un mélange des élus, des agents, des habitants, où chacun a le droit d'amener des sujets. Je parlais tout à l'heure du programme pluriannuel d'investissement. On sait qu'aujourd'hui, on a plus d'idées que de capacités à réaliser sur le prochain mandat. Mais soit on décide contre EU, soit on décide avec les habitants. Et à ce moment-là, ils ont leur mot à dire pour dire qu'il faut mieux faire tel projet que tel autre. Et donc, c'est ça qui est important derrière. Joe Spiegel l'avait fait de manière plutôt intéressante à Kingersheim pendant de nombreuses années avec un conseil de la vie démocratique et cela était vraiment intéressant.

Sylvain Raifaud : Il ne faut pas minimiser la force que peut avoir la possibilité pour des citoyens et des citoyennes organisées de venir s'exprimer à un conseil municipal : ce serait bien que ce soit mis en place dans toutes les communes, car cela met les élus en responsabilité sur la réponse à apporter. Un moment, on peut aussi s'emparer de la question qui est posée, proposer une réponse et immédiatement proposer un vœu, une délibération pour l'inscrire. Ensuite, il est important d'avoir des espaces de délibération, ou des assemblées, en faisant attention de ne pas avoir toujours les mêmes participants. Mais du coup, peut-être que sur un projet comme celui de Saint-Denis, les conférences de citoyens, avec des personnes tirées au sort, indemnisées, qui ont du temps, qui prennent du temps à se former, c'est aussi des bonnes façons d'instruire les sujets, d'avoir une délibération complète, utile, avant éventuellement de passer au vote si on s'aperçoit qu'il y a des options à trancher, qu'ils ne font pas consensus et qu'il faut y aller.

Caroline Werkoff, ancienne commissaire à la CNDP, Garante, a beaucoup apprécié ce qui a été dit autour du consensus. La discussion autour du consensus et du consentement est intéressante.

Hubert Romand, membre d'un conseil de développement dans une communauté de communes dans le Midi, fait la remarque qu'il y a une expression qu'il n'a pas entendue encore, celle du "lien social". On parle beaucoup d'outils, dans des communes où il y a de moins en moins d'endroits pour se retrouver. Il y a des associations, mais parfois un peu exclusives, et il semble, de ce que nous on essaye d'analyser, que la condition pour pouvoir dépasser le conflit dans une société de plus en plus polarisée est de recréer dans nos espaces du lien social, que ce soit par le sport, par la culture, etc...

Question en ligne : Est-ce que les élus doivent être formés à la question du consentement du consensus, et comment envisager cela ?

Cécile Gintrac : Sur le lien social, il manque des espaces, peut-être que c'est une perspective de créer d'autres espaces qui ne soient pas que des espaces de conflictualité autour d'un projet et cela doit être une des préoccupations locales, au niveau municipal, parce que c'est indispensable. Sur la question du consentement, elle n'a pas assez réfléchi à la question, mais a amené un livre de Frédéric Graber qui s'appelle "Inutilité publique sur les processus d'enquête publique", qui parle de "mise en scène du consentement". Là aussi, l'enquête publique, qui doit normalement garantir

l'expression et l'intégration des remarques citoyennes, ne l'est pas toujours. C'est plutôt un constat d'échec, par exemple, des enquêtes publiques, même si le travail de la CNDP et le rôle des garants sont essentiels. Mais au final, la non prise en compte des enquêtes publiques est assez flagrante selon ce chercheur. Donc, ce qui est censé en principe couronner le consentement, c'est l'enquête publique et la déclaration d'utilité publique, est un échec en tout cas c'est le constat de ce chercheur. Etre garant CNDP doit être aussi, par moments, frustrant et intéressant.

Bruno Cristofoli : D'abord, sur le lien social, il s'est focalisé sur l'investissement des personnes dans des démarches de participation, mais ça ne veut pas dire qu'il faut aller chercher les personnes aussi. Le tirage au sort, par exemple, est un élément essentiel pour aller vers la diversité. Quand les élus vont faire ce tirage au sort, vont taper aux portes, là, ça amène du lien social. Il y a aussi bien sûr le lien avec d'autres formes de participation qui sont des chantiers citoyens, des chantiers participatifs, des manières plus concrètes comme ça. Sur le consentement, on parle plutôt maintenant de la "décision à zéro objection", c'est-à-dire se dire comment, dans un groupe, si quelqu'un a une objection et qu'il voit un danger pour le projet si on prend cette décision, comment on va traiter cette objection et y réfléchir ensemble. Quand on arrive au bout d'un processus de décision à zéro objection, c'est quelque chose d'extraordinaire parce qu'on a réussi à mettre en oeuvre cette intelligence collective jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'objection, on a réussi à en faire quelque chose de plus. On va réduire la proposition pour faire consensus pour que tout le monde dise oui, alors que le consentement, c'est quand plus personne ne dit non. Et ça prend, bien sûr, un peu plus de temps au départ, mais c'est tellement de temps gagné sur l'appropriation des projets derrière.

Erwann Binet : Une réflexion sur la participation dans les quartiers populaires. Il y a une question qu'on n'a pas abordée, c'est la légitimation de la parole. En travaillant en participation citoyenne, on rencontre évidemment des gens qui manquent de temps, de capital (de moyens), mais ça n'a jamais été des freins parce qu'on arrive à trouver des solutions pour cela. En revanche, beaucoup de gens qui ne pensent pas légitimer leurs paroles parce que la société aujourd'hui a assigné cette population à une obligation de discrétion voire de marginalisation et donc on est obligé de faire un travail pour dire à tout le monde que leur parole est légitime, c'est un des leviers importants parce qu'on a des ressorts dans les quartiers populaires qu'on n'a pas ailleurs, avec une population plus jeune et plus féminine. Dans des concertations, des conseils de quartiers sont parfois à 100% féminins, et on est obligé d'aller voir un monsieur qui était assis sur les bancs à discuter et ne voulait pas venir. Ce sont des ressorts puissants pour faire une participation féminine, en tout cas dans ces quartiers-là.

Table-ronde 2 : qualité et impact des démarches participatives

Sur notre deuxième chapitre, on va se concentrer dans deux défis déjà évoqués tout à l'heure. Le premier, c'est celui de l'accueil du conflit. Pour en discuter, Léa Galloy, qui après avoir été organisatrice syndicale (community organizing) à Grenoble, puis au service démocratie permanente de la ville de Bordeaux, est maintenant cheffe de projet Démocratie d'interpellation pour la transformation écologique et sociale à l'Institut Alinsky.

l'Institut Alinsky est un think tank mais aussi un organisme de formation. A son conseil scientifique, on retrouve aujourd'hui des chercheurs qu'on connaît bien dans le monde de la participation : Julien

Talpin, Hélène Balazard, Guillaume Gourg... L'Institut travaille notamment sur les questions de démocratie d'interpellation, de community organizing, et donc ça va nous concerner sur ce sujet de l'accueil du conflit. Pour Léa Galloy, des pistes ressortent de ces travaux pour les démarches participatives (personnes mobilisées ou écoutées ou entendues, pluralité des participants, des citoyens, mais aussi des parties prenantes dans ces dispositifs), et il est aussi question d'établir une méthode participative pour accueillir le conflit. Dans l'animation des démarches également, comment être transparent sur le cadre qu'est-ce qui conviendrait à l'ensemble des parties prenantes pour s'assurer d'une pluralité de l'écoute et de la prise en compte. La question de la prise en compte des inégalités structurelles, évoquée sur la table-ronde précédente, comment fait-on pour ne pas reproduire des inégalités de fonctionnement d'un système représentatif et comment cherche-t-on à être mieux disant, démocratiquement, en ne reproduisant pas déjà les inégalités qui préexistent ? Et une dernière piste pour les professionnels, comment gère-t-on les conflits ? Et en tant que représentants, comment on accepte aussi la conflictualité ? Comment ne pas tomber dans la silencieuse des oppositions lorsqu'on arrive au pouvoir ?

Léa Galloy

Ce que l'Institut Alinsky essaye de faire, c'est de connecter les interpellations qui viennent du bas avec des associations qui s'organisent, qui vont développer un esprit critique, que ce soit par des actions directes, des pétitions, tout type d'interpellations, des assemblées, et la manière dont l'institution et les collectivités vont pouvoir accueillir ces interpellations, proposer des débouchés, mais aussi pouvoir soutenir l'émergence de ces interpellations.

L'Institut Alinsky a développé un projet qui est d'accompagner neuf collectivités à développer des politiques publiques allant dans ce sens, en s'appuyant sur l'idée qu'il faut reconnaître ces logiques ascendantes, celles qui partent des habitants, des collectifs, des associations, parce qu'on se rend compte qu'ils veulent peser sur les décisions publiques (par la contestation, le conflit) et le constat qu'il n'y a pas toujours le même traitement en fonction des interpellations, parce que certaines dérangent plus que d'autres, qui sont plus faciles à traiter. Un point d'alerte qui structure aussi le travail de l'Institut, c'est que depuis quelques années, l'Observatoire des libertés associatives mène un travail qui montre qu'il y a de plus en plus d'entraves faites aux associations critiques : coûts de subvention, des retraits d'agréments de services civiques, de la disqualification, voire parfois de la répression physique. Aujourd'hui, on ne sanctionne pas la colère, on décourage la parole critique. Une étude qui a été portée par l'Observatoire montre que de ce fait les associations ou les collectifs d'habitants s'autocensurent. Il faut donc être vigilant parce qu'accueillir le conflit, c'est d'abord refuser toute forme de disqualification, reconnaître que l'actualité n'est pas une menace, mais une forme de condition de vitalité démocratique. L'Institut a accompagné différents territoires, Grenoble par exemple qui a développé ce qu'ils ont appelé les droits d'interpellation, qui permettent de donner des débouchés concrets sur ces interpellations, d'ouvrir des droits au dialogue à partir de 50 signatures sur une pétition, avec mise à l'agenda d'un sujet en conseil municipal ou d'une votation citoyenne. Ce qui n'existe pas encore et qui est porté par l'Institut, c'est aussi l'accès/le droit à la contre-expertise : si une institution peut produire des rapports à partir de ses moyens, les citoyen.nes doivent aussi avoir accès à cette contre-expertise.

Enfin, l'accès aux ressources demande des moyens mais aussi des besoins en termes de campagne : s'organiser et faire monter des pétitions, tout cela ne peut pas arriver seul. Aujourd'hui, des droits

d'interpellation sont mis en place dans plein de collectivités, mais ce sont souvent les mêmes personnes qu'on retrouve en conseil de quartier, etc... qui s'en saisissent. Il faut vraiment des moyens pour faire émerger ces interpellations, y compris de celles et ceux que l'on n'entend pas, en s'appuyant sur des associations locales, des centres sociaux etc... mais ces structures sont débordées, avec de moins en moins de moyens. Si l'on veut vraiment être à l'écoute de ces interpellations-là, il faut les penser, les co-construire avec les acteurs locaux et pas juste que ce soit un dispositif, pensé au sein d'une mission démocratie participative.

Un autre point est le rôle des agent.es et le portage politique : pour que ces droits d'interpellation soient efficaces, il faut réussir à embarquer plusieurs niveaux en fait de la collectivité, y compris les agent.es qui sont en contact direct avec les publics (maisons de quartier, CCAS...), parce que ce sont des personnes qui vont être vont écouter et pouvoir prendre la température des enjeux, des préoccupations des gens, et les réorienter vers ces dispositifs, par exemple s'ils remarquent que plusieurs personnes leur en parle, on peut leur dire "Retrouvez-vous avec le service démocratie participative, vous pouvez avoir recours à la pétition". On pourrait penser aussi l'interpellation comme une forme de dernier recours au droit : souvent, quand le conflit "explose", c'est que l'on a déjà tout tenté (dialogue, interpellation politique...). S'il n'est pas géré, et on pourrait penser ces interpellations comme une forme de dernier recours. L'idée est de voir cela comme un recours démocratique qui puisse limiter les effets de l'arbitraire, avec des règles claires, et qui oblige à répondre aux pétitions.

Il est important que le droit d'interpellation soit mis en place au sein des collectivités, notamment parce que les questions de logement ont été des pétitions importantes que ce soit à Grenoble ou à Poitiers. Poitiers a mis en place ce droit d'interpellation et la première pétition qui est arrivée au seuil de l'inscription à l'agenda du conseil municipal, c'est une pétition qui concerne le logement et en fait qui concerne le bailleur. C'est une des limites qu'on voit ces droits d'interpellation là : s'il n'y a pas une forme de conventionnement ou de travail en partenariat avec les différentes institutions publiques, qui pourront répondre à ces institutions, parfois ça limite un peu. Même si à Poitiers, ils ont pu apporter de vraies réponses, créer des espaces bailleurs, locataires, communes, pour régler les problèmes qui étaient posés par les pétitionnaires, pour bien faire, il faudrait élargir cela à toutes les institutions publiques d'un territoire (Métropole, CAF, etc). C'est une manière de pouvoir partager le pouvoir, et par rapport au défi de l'accueil du conflit et du lien à la décision. Ces dispositifs-là, s'ils sont bien pensés et complets, peuvent permettre de partager le pouvoir de manière transparente, équitable, et de réduire les asymétries d'accès à la décision.

ICPC : Cette intervention nous fait réfléchir sur la reconnaissance de l'ensemble des logiques ascendantes. Finalement, l'Institut Alinsky imagine la démocratie comme ayant quatre piliers : démocratie représentative, démocratie participative, observatoire des répressions et de la vie associative, et démocratie d'interpellation. Cette dernière est un pilier au même titre que la démocratie représentative ou participative, et la vie associative. Enchaînons avec Loïc Blondiaux, professeur de sciences politiques à l'université Paris 1, et par ailleurs administrateur de l'ICPC, membre de la direction collégiale du GIS démocratie et participation, directeur de la revue participation, membre de la CNDP.

Loïc Blondiaux

Loïc Blondiaux partage six pistes du défi sur le lien à la décision et à la reddition de comptes. Le premier, on en parle depuis longtemps, c'est d'avoir un mandat politique très clair dès le départ pour toute démarche. Cela se travaille du côté des élus, mais aussi de l'administration : pourquoi lance-t-on une démarche ? Qu'est-ce qu'on veut faire ? Quelle est la promesse qui est faite à celles et ceux qu'on cherche à entendre ? Et quelle transparence du chemin décisionnel donne-t-on dès le départ ?

Le deuxième point, ce serait à l'inverse ou plutôt de façon différente, comment peut-on penser dans des démarches aussi un continuum d'expression ou d'interpellation jusqu'à la décision ? On peut partir des demandes des citoyens, avoir un travail avec eux et les associer à la co-décision jusqu'au bout, donc d'avoir un vrai continuum.

La troisième piste (on la trouve déjà sur certains territoires), c'est d'aller plus loin dans la pratique du partage du pouvoir, en imaginant qu'on peut aller jusqu'à la co-décision, la co-rédaction de la forme administrative de la délibération, ce qui est voté en conseil municipal, départemental ou régional.

Quatrièmement, c'est d'aller encore plus loin dans l'institutionnalisation des démarches, avec les questions que cela pose (souplesse et initiative ? faut-il aller plus loin ?). Le cinquième point est d'impliquer les citoyens dans les parcours décisionnels, les comités suivis, mais aussi dans les mises en œuvre de ce qui est adopté dans les propositions faites par les citoyens.

Dernier point, un peu hors des marges de participation citoyenne : la transparence, voire l'inclusion des citoyens de façon régulière sur les promesses programmatiques faites par les représentants, qui sont élus sur un programme. Comment trouve-t-on une forme de reddition des comptes de la part des exécutifs, et comment inclut-on les citoyens dans cette reddition des comptes, dans ce contrôle citoyen finalement.

Toutes les questions posées dans ce chantier, nous les posons depuis quinze ans, dans le domaine de la participation, et si on avait répondu, on ne les poserait plus aujourd'hui, donc il n'y a aucune solution sérieuse et crédible pour répondre à ces défis. Il faut quand même aussi réfléchir à une forme de constat d'échec pour ceux qui travaillent depuis des années sur ces questions.

Sur la question centrale, la question de la décision, de l'influence sur la décision, il ne peut pas y avoir d'influence sur la décision sans mandat, sans une forme de volonté politique venant des acteurs de la démocratie représentative. Et cela ne peut pas marcher en dehors, même si l'on a cru que la démocratie participative démontrerait tellement bien son intérêt qu'elle obligerait les acteurs de la démocratie représentative à en tenir compte. En fait, rien ne les y oblige ; la démocratie participative est totalement dépendante aujourd'hui de la volonté politique de ceux qui ont le pouvoir de décision dans la démocratie représentative. La démocratie participative est encadrée dans la démocratie représentative, et elle ne peut pas s'en dégager, elle ne peut pas exister seule, même si elle le voulait. Aujourd'hui, très clairement, il est hors de question que la démocratie participative puisse produire des résultats qui aillent à l'encontre du système, c'est-à-dire qu'elle ne pourra pas changer véritablement en profondeur la réalité sociale, compte tenu de cet encastrement. Aussi mobilisatrice soit-elle, elle dépend de la démocratie représentative.

Aussi, l'encastrement dans le système capitaliste est à lier avec la disponibilité des citoyens : on pourra essayer de donner le plus envie possible à des citoyens dont la capacité d'attention le temps disponible est limité structurellement, ils ne pourront pas participer. Objectivement, puisqu'ils doivent travailler, ils sont incités à consommer, et à faire toute autre chose que de participer dans ce système, il faut mesurer notre impuissance, les limites de ce qu'on a fait jusqu'à présent et ce que peut produire la démocratie participative. Faute, évidemment, d'un autre rapport de force à l'échelle de la société tout entière. Est-ce que ça doit nous paralyser ? Non, parce que le nombre de réussites qui a produit la participation citoyenne depuis maintenant 15-20 ans, le nombre de démonstrations de ce que l'on pouvait décider autrement, de ce que l'on pouvait mobiliser, d'embarquer des citoyens dans le processus de décision, de ce que l'on pouvait délibérer d'une manière infiniment plus féconde et plus respectueuse de chacun, tout cela, nous l'avons fait. Alors évidemment, ce sont des espaces qui sont des espaces relativement marginaux la plupart du temps, la Convention citoyenne en a été une forme de démonstration à grande échelle, extrêmement visible, de ce qui était possible. Ce que nous avons été collectivement, c'est une forme d'incubateur, de forme de vie démocratique autre que celle qui prévaut aujourd'hui dans les assemblées élues et dans la démocratie représentative. Cela est infiniment précieux, il faut continuer à le cultiver, à le développer, mais en gardant à l'esprit qu'on ne pourra jamais forcer la main des acteurs politiques qui ont le pouvoir.

Qu'est-ce qu'on peut espérer ? Qu'il y ait un peu plus de représentants aujourd'hui qui soient convaincus de ces dispositifs. Là, il y a une vraie difficulté : la démocratie représentative est en train de s'effondrer ; le constat le plus pessimiste qu'on puisse faire, c'est que cette dépendance vis-à-vis de la démocratie représentative suppose que la démocratie représentative soit à peu près stable. Aujourd'hui, comme elle est en train de s'effondrer, on ne sait pas ce que va devenir vraiment la démocratie participative. Constat un peu provocateur, mais il faut renoncer à l'idée que nous pouvions changer la démocratie représentative à grande échelle. D'un certain point de vue, nous en sommes dépendants. Et quand cela fonctionne, quand les conditions de félicité sont là avec des élus investis là dedans, cela fonctionne de manière absolument remarquable, cela peut même produire de l'effet sur la décision. Écouter Bruno Cristofoli est un bonheur pour quelqu'un qui croit en la participation. Mais tant qu'il n'y a pas ce contexte de réception, la démocratie participative, tous nos chantiers, finalement, ne pourront pas faire bouger les montagnes.

ICPC : Merci Loïc de nous avoir mis la pèche comme avec ce constat. La démocratie représentative s'effondre et donc entraîne forcément avec elle la démocratie participative. La plupart d'entre nous ici vivons de et pour la démocratie participative, pour dire les choses de manière très claire, et on doute que des votes en faveur de la droite et de l'extrême droite aux prochaines élections municipales laissent subsister les financements pour la démocratie participative. Peut être au niveau des Métropoles car aujourd'hui, il y a un tel hiatus entre les gouvernements métropolitains un peu partout en Europe et le reste de la société, il va y avoir des poches, des endroits où on continuera à faire de la participation de plus en plus sophistiquée, à l'échelle locale, dans un monde où ces choses-là auront disparu. Et à l'échelle nationale, aussi bien sûr.

Questions

Kyvan Farzami, directeur d'études chez Aire Public, intégrée maintenant à l'Aspet, qui dépend de la Caisse des dépôts. Il réagit avec un constat : pour travailler avec les territoires, on voit que les élus locaux sont vraiment en première ligne, qui ont le plus de confiance auprès des citoyens. Il y a également une crainte aussi des élus à lâcher un peu du lest dans le cadre de démarches participatives, mais ils s'en rendent compte par la suite.

Il remarque aussi une verticalisation de la décision politique et qui a aussi un impact sur la construction des politiques publiques. Est-ce que la solution ne serait pas justement à une prise en compte, à une montée en puissance des territoires pour favoriser leur intelligence ? Un sondage de l'IFOP a eu lieu cet été : en ce moment, plus de deux tiers des personnes sondées sont favorables à un état fédéral. Est-ce qu'il n'y aurait pas un enjeu à être plutôt dans une démarche montante, c'est-à-dire que les politiques publiques soient d'abord pensées localement pour ensuite venir influencer les politiques publiques qui sont pensées plutôt à l'échelle nationale ?

François Jégou : dans la logique de ce qu'a dit Loïc Blondiaux, si le torchon brûle, on est en même temps dans une espèce de logique de mise au point pour arriver à un processus parfait. Ne faut-il pas réinventer complètement les choses ? Quand un torchon brûle, avoir un outil parfait, est-ce que ça va nous aider à nous en sortir ?

En ligne, il y a beaucoup de réactions sur la peur des élus et notamment plusieurs questions posées par Pierre-Yves pour aller plus loin sur l'identification des craintes, celle d'être débordé par les propositions citoyennes, susciter de faux espoirs, donner le tribunal à l'opposition, perdre du temps, faire face à des propositions irréalistes. Ce sont des choses sur lesquelles vous avez déjà échangé et on peut se concentrer sur une question d'aller vers d'autres espaces démocratiques, participatifs.

Aussi, une question de Tifaine Ardoin, pour un développement de la démocratie participative : ne devrions-nous pas renforcer nos réflexions et dépasser nos personnalités avec les acteur.ices de l'éducation telle que l'éducation populaire, les acteur.ices porteur.euses des droits culturels ?

Léa Galloy: Sur la remarque de Tifaine, dans l'éducation populaire, ce qu'il faut c'est encourager ces associations à être plus critiques des politiques publiques. On s'en rend compte qu'aujourd'hui sur plein de territoires, les acteurs associatifs sont dans une forme d'auto-censure parce qu'ils ont peur de perdre leur subvention. Notamment, il n'y a pas longtemps, une asso financée par une Métropole a noté plusieurs villes dans une métropole sur l'accessibilité à vélo. Sa subvention a été menacée parce qu'il avait mis des mauvaises notes à certaines villes. Du coup, il faut leur laisser la place en reconnaissant et en les protégeant : c'est un enjeu sur l'aspect démocratie locale et interpellation.

Loïc Blondiaux : Sur la question de repartir d'en bas /des territoires, c'est un constat qui paraît absolument évident. La probabilité que l'on puisse changer véritablement les pratiques politiques par le national est tellement faible compte tenu de la l'ossification de ce système et des pressions qu'il reçoit. Il est évident que c'est au niveau local qu'il y a eu et aura des possibilités d'innovation et des vraies possibilités d'association des citoyens. Et cet idéal fédératif était au fondement de la pensée de gauche au XIXe siècle, de celle qui ne l'a pas emportée : elle paraît juste, mais entre l'avènement de ce modèle et ce que nous avons aujourd'hui, il y aura quand même pas mal de conflits, de troubles et de chaos. Ça va se faire par en haut : on a bien vu que la décentralisation

organisée par le haut produisait des formes de reproduction presque à l'identique de pratiques de pouvoir qu'on rencontrait au niveau national. Donc il faudra effectivement des changements, mais il y a encore une distance. qui nous sépare de cette perspective de reconstruction d'ensemble de notre système politique.

Table-ronde 3 : transition écologique et transformation institutionnelle

Notre troisième et dernière série porte sur les transformations des organisations, la transformation institutionnelle et la transition écologique. Pour rappeler les positionnements on pose un certain nombre de questions chacun, à commencer par Erwann Binet sur le défi de la transformation des organisations. Dans notre fiche sur ce sujet la question principale est est-ce que la participation citoyenne peut avoir un impact de manière générale sur le fonctionnement des collectivités, notamment dans la perspective des municipales ? Est-ce des nouvelles démarches se mettent en place, et comment elles s'articulent avec le temps politique ? Et est-ce qu'on a des transformations, cette dernière décennie, assez notables dans certaines organisations ? Donc il y a la question des démarches, de la manière dont l'administration conduit l'action publique, comment elle s'articule avec la parole des élus.

On a aussi parlé dans notre fiche de la question de l'acculturation, de la formation, de la qualification des personnes dans l'administration : comment les agent.es investi.es dans ces démarches sont valorisés au sein de l'administration ? Est-ce juste un passe-temps supplémentaire ou y a-t-il une vraie reconnaissance des pairs par rapport à leur travail et leur implication sur le terrain ? Le positionnement de la participation dans l'organigramme est une photo intéressante pour comparer des organisations où la participation n'est pas située de la même manière, cela donne souvent une indication de son ambition en interne. Enfin, sur la transition écologique - qu'on prend comme exemple de politique publique transversale à traiter en urgence, à laquelle la participation citoyenne est souvent associée et qui est confrontée aux questions de silotage - comment est positionnée la participation ?

Erwann Binet

Il a un double positionnement, ici il parle avant tout en tant que responsable de la mission "Démocratie ouverte" à la ville de Lyon, mais il est aussi élu dans une autre collectivité et ancien député. En tant qu'élu dans une commune et dans l'opposition, il ne vit pas du tout dans le même monde avec des élu.es et une politique favorable. Il faut avoir conscience quand on critique nos pratiques participation citoyenne dans les collectivités, mais il y a des collectivités qui fonctionnent encore comme au début du XXe siècle avec des élu.es qui sanctionnent des associations parce qu'elles estiment avoir un lien de subordination vis-à-vis d'eux, des élu.es qui se comportent plutôt comme des chef.fes de village. L'autocritique c'est très bien, mais il faut aussi penser qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire dans le sens de la participation citoyenne de base dans beaucoup de communes/collectivités, c'est le cas de celle dans laquelle il est élu.

La mission démocratie ouverte de la ville de Lyon a lancé, surtout depuis 2020, une vraie politique de participation citoyenne transversale, très volontariste et qui a conduit à une transformation de l'organisation. Cette transformation de l'organisation est fondamentale parce que comme la participation citoyenne n'est pas très présente dans notre corpus juridique, comme elle n'est pas inscrite dans la Constitution, et c'est la transformation des organisations qui la rendra nécessaire, s'intégrera de manière durable dans le fonctionnement institutionnel en la rendant du même coup irrépressible.

Même s'il s'accorde sur le fait que les perturbations actuelles et les risques sur la démocratie peuvent tout mettre à plat, il lui semble néanmoins que la transformation des organisations est un puissant levier pour pouvoir rendre la participation citoyenne incontournable et irrépressible pour les générations à venir. Il y a quatre chemins empruntés sur la ville de Lyon.

Sur l'organisation, la mission démocratie ouverte est une mission transversale qui est très proche en termes hiérarchiques du DGS, et cela est très efficace pour pouvoir agir. Plusieurs responsables de missions transversales à la Ville de Lyon (ville aux enfants, transition écologique, évaluation et prospective) font partie du pool de direction avec une cinquantaine de directeur.ices, ce qui est très puissant et utile pour pouvoir travailler entre directions, notamment sur le budget participatif (BUPA, à Lyon). Cette transversalité totalement assumée de la mission comme étant un des piliers politiques de la majorité est extrêmement efficace au quotidien c'est une grande force.

L'autre chemin, c'est aussi de changer la manière de l'organisation de la collectivité par les outils eux-mêmes. Par exemple, le BUPA est très volontariste à Lyon, chaque année plus de collectivités se lancent dans les budgets participatifs. Plus gros budget participatif par euro par habitant (12,5 millions par édition), 110 projets ont été réalisés sur la première édition et 90 nouveaux viennent d'être mis dans la charge de travail des directions opérationnelles. Cela veut dire que pour les prochains mois et années, les directions vont travailler sur des projets portés par les habitant.es, et bien qu'elles soient obligées, elles le font toujours avec un énorme plaisir, c'est un levier très intéressant pour pouvoir changer leur mode opératoire, leur mode de réalisation de leurs travaux, de leurs projets. Et puis un autre outil, au-delà du BUPA, c'est la boussole du bien-être, c'est l'idée, inspirée notamment des travaux de l'économiste Éloi Laurent, qu'il faut qu'on puisse analyser la richesse de la ville autrement que par l'accumulation de biens et donc par le sentiment que peuvent avoir les habitant.es de leur bien-être, en fonction de plusieurs critères. Cela a été fondamental aussi dans l'appropriation par les services de leur projet, de la politique municipale également. C'est quelque chose qui est bien marqué maintenant, y compris dans notre manière de monter les budgets chaque année, c'est-à-dire comment on arrive à répondre et comment on arrive à faire en sorte que les résultats que nous pouvons avoir dans nos différents services sur les projets puissent répondre aux critères et aux indicateurs que les habitant.es ont voulu mettre sur le papier dans le cadre de la boussole du bien-être.

Le troisième chemin, c'est la diffusion de la culture de la participation citoyenne, dans les formations, les compétences. À Lyon, on a un réseau de facilitateurs. Par exemple, les agents, dans tous les services, peuvent être facilitateurs et travailler. Enfin, le dernier chemin : l'expérimentation de la concertation pour les non-humains, démarche très intéressante. Dans tous les cas, la transformation se fait aussi par l'intérieur. À Lyon, les agent.es participent aux projets d'administration qui sont tirés

au sort, toutes catégories. Ils ont participé à une très large concertation, une convention citoyenne sur le climat des agent.es, qui a eu beaucoup de succès.

ICPC : Merci pour cette intervention, qui fait un peu écho à la discussion d'avant et pose la question de l'organisation comme un des leviers, un des remparts aussi pour faire de la participation citoyenne une contrainte opportune pour défendre un modèle démocratique à l'échelle des territoires.

Autre sujet avec Sylvain Raifaud, sur le défi de faire territoire commun, qui comprend l'idée de vraiment travailler la question d'animer un territoire autour des questions qui le concernent. Par territoire, on entend bien sûr les acteurs qui le composent. Et dans les pistes sur lesquelles on invite les lecteurs du guide à se positionner, il y a les questions de comment on retrouve la question du consentement-consensus, comment on fait émerger une vision du territoire qui fait un peu sens collectif. Il y a cette question de la culture, de se rencontrer, d'échanger, dans des cadres qui peuvent sortir peut-être des arènes plus traditionnelles du dialogue citoyen, mais avec des moments de partage, des fêtes, parce qu'on cherche à faire territoire et donc à faire identité, à faire appartenance à un territoire. Il y a la question de la posture de la collectivité qui se retrouve dans un rôle d'animation avec des compétences spécifiques d'animation territoriale, voire de médiation bien sûr, mais aussi peut-être de fédération des énergies du territoire qui est un rôle qui pourrait être associé à cet objectif de faire territoire commun.

C'est intéressant d'entendre un élu conseiller de Paris, et dans le cadre de l'initiative Paris Collectif, qui n'est pas une initiative de la Ville, mais issue de la société civile et qui porte un enjeu de programmation, de préfiguration programmatique sur des enjeux du territoire. On voit à quel point sur ces questions-là, il y a des initiatives qui peuvent être portées par la collectivité, d'autres par la société civile. Comment tout cela se rend compte ? Quels en sont les bénéfices et peut-être les limites d'essayer de faire territoire commun ?

Sylvain Raifaud

La droite est focalisée sur l'idée de supprimer les corps intermédiaires, de désintermédier complètement la politique : cela est vraiment un risque, y compris pour la démocratie participative où l'on veut aller directement au contact des citoyens et mettre un peu de côté les intermédiaires. Il ne faut pas tomber dans ce piège et être très attentif à s'appuyer absolument sur les dynamiques, les forces du territoire qui sont aussi la force des personnes qui s'organisent. On pense en particulier au rôle des centres sociaux dans les quartiers populaires. Le gouvernement s'attaque à certains endroits, (dans le 10e arrondissement de Paris par exemple), à la politique de la ville ; des moyens en moins ce sont des adultes relais, des personnes qui ne sont plus en contact avec la population et qui contribuent à cette animation. La démocratie associative est en danger et ce week-end, il y avait une mobilisation nationale sur le sujet qu'on est nombreux à avoir soutenu : il y a le contrat d'engagement républicain qui s'attaque directement à la liberté de parole des responsables associatifs. Il faut qu'on soit conscient de cela aussi et donc c'est tout l'enjeu dans la démocratie locale d'être capable d'entendre et même de favoriser une parole critique. On le disait, il faut continuer à encourager et valoriser l'expertise citoyenne. Ce sont des acteur.ices qui peuvent aider à faire ce qui à mon avis est essentiel et ce qu'on a fait effectivement dans le projet Paris Collectif, c'est

aller vers un temps pour discuter avec des personnes, [...], se dire “si j'organise une réunion à la mairie, je sais à peu près qui je vais avoir et le cadre de la discussion”. C'est la raison pour laquelle il faut aller au pied de l'immeuble, dans les centres sociaux, là où les personnes sont, devant LIDL, pour discuter avec tout le monde et être vraiment dans cette démarche d'aller vers. Sur les autres arguments : il y a la question de la mémoire, parce que faire territoire, ce n'est pas réinventer tout. On revient, on reconstruit finalement, on refait le diagnostic, etc. Il y a des diagnostics qui se sont partagés depuis 20 ans, que tout le monde connaît très bien. On devrait faire un travail, cela rejoint un peu la question de l'organisation, mais c'est quoi la mémoire ? Tel projet, d'où il vient ? Qui c'est qui l'a proposé en premier ? Quelles étapes il y a eu ? Il y a eu des réunions de concertation ? Il faut garder une trace : les documents qui sont présentés dans une réunion publique sont sur le site internet de la mairie. C'est important et il faut en garder la mémoire de façon continue, aller vers les chantiers participatifs aussi, ils ont été mentionnés, et puis avoir des lieux partagés, y compris des lieux pour organiser des fêtes, des événements privés. A Paris cela manque énormément et on a besoin d'avoir des espaces dans lesquels on peut organiser ces activités. Enfin, la démarche partenariale, parce qu'effectivement faire territoire c'est faire avec les différents acteurs. Ce qui avait été fait avec les conseils citoyens de la politique de la ville était intéressant, au moins dans l'idée, ils ont du mal à vivre dans la réalisation : un tirage au sort pour ramener un certain nombre de personnes qui n'auraient pas pensé par elles-mêmes à venir dans les conseils. Il y a eu un étiolement très fort, mais il y a quand même quelques personnes qui, parce qu'elles ont été tirées au sort, elles sont venues, elles sont restées. Et puis la politique de la ville c'est aussi des démarches partenariales dans lesquelles il y a les bailleurs, la police, la CAF, les associations, les centres sociaux, tous les acteurs du territoire qui se retrouvent. On doit pouvoir faire de cette façon-là, évidemment avec une mairie qui est à l'initiative.

Enfin, la question de la posture, parce que le grand acquis du budget participatif de Paris, qui était très ambitieux, est le lien direct entre les habitants et les services. Certes, du point de vue de l'organisation des services, c'est extrêmement contraignant. Les agents de la ville de Paris, particulièrement Voirie-Espace-Vert, ont cru qu'ils allaient devenir zinzins, donc il faut faire hyper gaffe avec le foisonnement des projets. C'est extrêmement intéressant d'être dans un changement de posture des élus, se dire “je ne suis plus la personne qui décide en fonction de mille paramètres, dont des paramètres politiques, de porter telle action de tel bord, je suis la personne qui organise la discussion directe entre toutes les parties prenantes et l'administration pour finalement arriver à formaliser un projet” Ce changement de posture est difficile à faire, mais satisfaisant. L'intérêt de la place des corps intermédiaires [...], c'est vital pour permettre le dialogue dans de bonnes conditions.

Troisième sujet : la question d'identité. Derrière ce terme, on met le fait que, notre champ s'est occupé à bien défendre la professionnalisation du secteur, sa reconnaissance vis-à-vis de la démocratie représentative. Puis ces dernières années, on essaie d'ouvrir un petit peu plus le regard vers d'autres formes de participation des habitant.es, pas seulement à l'élaboration de projets de politique publique et à la décision, mais aussi dans le faire, dans l'interpellation, on en a parlé tout à l'heure avec l'Institut Alinsky notamment, dans la question des formes innovantes de gestion des communs dans certains territoires, ou l'articulation de la vie associative est aussi une façon de faire travailler habitants et associations dans certains territoires. On a dans les pistes évoquées pour les prochaines municipales l'idée de travailler sur les notions d'expérimentation et de mix d'espaces collaboratifs, avec la notion aussi de construire un continuum démocratique. Au début, on est

focalisé sur la décision avec de la participation au sens classique du terme, mais peut-être que dans la mise en œuvre, la gestion, l'évaluation, on peut aussi faire davantage de choses. Pour en discuter, François Jégou, designer dans le champ des politiques publiques ; dans le cadre du programme Urbact, il exerce des fonctions de conseil auprès de villes européennes, ce qui lui donne un regard assez distancié à ces questions. Quels liens fait-il sur les liens entre participation citoyenne au sens plus classique du terme, c'est-à-dire la participation à la construction, à l'exécution collective, à la recherche du consentement sur un certain nombre de projets, et d'autres formes d'implication des habitant.es ? Est-ce que, dans le design participatif, il y a aussi à certaines difficultés à faire cohabiter ces formes d'élaboration et de mise en œuvre de l'action publique ?

François Jégou

Il est difficile de rester dans les silos créés par cet admirable travail de l'ICPC, on a envie d'être un peu transversal. Sur la question : est-ce qu'on va s'en sortir pour parfaire notre instrument ? Est-ce que dans une mise au point parfaite d'un instrument, on va le rendre plus crédible ? Est-ce que ça suffit de le mettre au point ? On a accompagné la ville de Gand pendant une année et demie pour faire le bilan de 25 ans de participation citoyenne. La ville de Gand, est quand même un des ténors reconnus sur la place européenne. Les Flamands ont aussi cette capacité à balayer devant leurs portes et à faire plus de critiques. Revenir sur 25 années de participation citoyenne s'appelle Policy Participation. On a essayé de l'explorer parce qu'ils sont aussi à la fois très modestes et très ambitieux. On a tiré un petit livre qui s'appelle "Réinventer la démocratie participative" et qui veut justement essayer de dire est-ce qu'on ne doit pas faire simplement de la mise au point ? Pour lancer cette question un peu critique, une citation de Lise Hullebroeck, la directrice de ce département de Policy Participation qui disait que la vraie participation, ce n'est pas quand les citoyens s'intéressent à ce que fait la ville, c'est quand la ville s'intéresse à ce que font les citoyens. Et ça c'est quand même une grosse inversion qui semble intéressante à considérer selon deux points :

D'une part, est-ce qu'on ne doit pas sortir cette participation du piège d'atteindre le partage de la décision et d'aller-vers plus largement, la coproduction de l'action publique est bien dans le thème de ce défi. Qu'est-ce que c'est que cette coproduction ? Sans entrer dans le détail qu'est-ce que le design va faire dans les politiques publiques, mais enfin il part en tout cas du design participatif et de dire comment est-ce qu'on peut co-construire ce pouvoir d'agir, cette capacité d'action, comment est-ce qu'on design les processus pour permettre ça. Un exemple autour de la frilosité des services, les services applaudissent quand on leur demande de faire de la participation, on entend aussi des collectivités où c'était plutôt un caillou supplémentaire dans leurs chaussures. Ici, comme à Lyon, à Gand, les services disent "quand on nous demande de faire de la participation, c'est chouette parce qu'on aura moins de travail, parce que les citoyens, les citoyennes vont nous aider". Ils conçoivent leur relation aux citoyens non pas d'une manière participative à la décision, mais d'une manière contributive. Comment est-ce que les citoyens peuvent contribuer à l'action publique ? Comment est-ce qu'on peut partager cette action publique ? Quelle synergie il y a à faire ?

Deuxième chose, comment est-ce que ce service de Policy Participation voit les 25 années à venir disparaître ? Ils se voient nécessairement disparaître pour laisser la place aux services opérationnels qui doivent eux-mêmes co-construire avec les citoyens leur manière d'être en relation et surtout la manière dont ils essaieront de faire que les citoyens contribuent et non pas simplement restent sur

le bord de la piscine et décident. Un autre point un petit peu latéral, c'est la manière dont les gens qui ont participé à des processus participatifs en sont sortis transformés, le pouvoir transformateur. Et ne pas limiter ça à la désillusion qu'après, on ne va pas en tenir compte. A Bruxelles, cette fois-ci il y a des procédés intéressants de délégation de la participation : vous demandez à Bruxelles Environnement d'installer des bacs potagers, ils vous disent "oui on le fait, mais d'abord vous devez récolter 20 signatures de vos voisin.es, comme quoi ce projet est intéressant". Cela résout déjà plein de choses. Et ce n'est surtout pas une administration qui va dire "non, on ne le fait pas parce que telle norme n'est pas respectée", c'est une mini-expérience démocratique où les gens vont eux-mêmes se rendre compte en discutant, ça va aussi très fort dans l'engagement, je pense, des personnes. Deuxième élément : dans les budgets participatifs, il y a une population énorme dans les jurys. Alors on se demande pourquoi il y a besoin de tant de gens dans les jurys, ils nous disent parce que c'est intéressant qu'il y ait des projets qui sortent de ces budgets participatifs. Mais nous ce qui nous intéresse c'est qu'il y ait plein de gens qui fassent l'expérience une mini-expérience d' élu, c'est-à-dire de dire à un moment, délibérer, arbitrer, considérer des forces contradictoires, considérer des conflits comme vous le disiez, et ça c'est très transformateur et donc on veut le fournir au plus de temps possible et donc on a des trucs démesurés.

Dernier point sur ce thème-là, il fait écho à cette question de la mémoire. En fait à Gand, il y a aussi toujours les mêmes, un tiers de la population qui est en contact parce qu'elle râle ou parce qu'elle est participante, et il y a deux tiers que l'on ne connaît pas. On les a engagés à essayer de cartographier un peu leur participation, de voir qu'est-ce qu'ils et elles savent, font, où est-ce que c'est, où est-ce qu'ils et elles vont, qui ils et elles rencontrent ou pas. Et donc on est arrivé à une cartographie et on voit très bien, très clairement que c'est toujours les mêmes bouts de quartier, les mêmes bouts de rue, les mêmes places où on peut s'installer, dans lesquelles on va voir et qu'il y a des trous dans la raquette énorme et que c'est là qu'il a les autres, que l'on ne voit jamais. [...] Il y a plein de gens, même dans une ville comme Gand, où il y a 45 personnes au service de participation pour une petite ville comme ça, c'est énorme. Comment est-ce qu'on arrive à deux tiers de la population qui ne l'est pas touchée ? L'engagement qu'ils ont pris, c'est d'inverser le processus et de se dire que la participation citoyenne, c'est que chaque habitant.e soit touché au moins une fois par an par la participation citoyenne. Pas seulement quand on a besoin d'eux, mais d'aller les voir au moins une fois par an.

Judith : sur la question de la mémoire, c'est-à-dire finalement comment on garde la trace de ce qui s'est dit précédemment, comment on ne re-consulte pas tout le temps sur la même chose. Cette intervention fait penser au travail qu'a fait l'Office de consultation publique de Montréal il y a quelques années. pour faire l'évaluation avec un certain nombre de chercheurs québécois de 20 ans de la ville d'office, de faire justement cette cartographie des quartiers et des sujets. Et regardons finalement quels ont été les sujets, on dirait l'équivalent du débat public, dans des consultations publiques, où est-ce que ça s'exerçait, avec quel relais ils faisaient en sorte d'avoir du monde. Et c'est quelque chose qu'on voit assez peu en France. Si vous aviez des expériences ou si vous envisagez, dans une future mandature, de faire ce travail, de regarder déjà tout ce qui a été fait pour cartographier les vides, les manques, c'est intéressant comme démarche.

Intervention de Tiphaine qui dit « Je reviens sur l'intérêt d'une inclusion de l'approche par les droits culturels pour aller à la rencontre de nouveaux publics.

S. Raifaud: sur ce que disait, Judith sur le fait d'analyser ce qui se fait, on a un outil qui est vraiment la base de la démocratie locale, à Paris, il s'appelle "Dans Ma Rue". C'est l'outil de signalement de dysfonctionnement, et on devrait avoir une analyse de ce qui en ressort là, plus de l'ordre de l'opérationnel, des services, etc. Mais sans doute qu'il faut arriver à en tirer des conclusions plus larges. De la même façon, effectivement, se souvenir de tous les thèmes qui ont été abordés dans les conseils de quartier à la demande des habitantes et des habitants, peut-être que ça donne une idée des priorités qu'on souhaite aborder si on fait de l'aller vers Ce qu'on a fait avec Paris Collectif, c'est des questionnaires semi-directifs, c'est-à-dire qu'on n'arrivait avec aucun thème. On disait juste, parlez-nous de vous, de la ville, de votre rapport avec la ville, vos propositions, etc. Est-ce qu'on ressort de là ? Effectivement, on peut l'analyser d'un point de vue géographique. Mais c'est un travail qui n'existe pas à la ville de Paris et je pense qu'on devrait aller dans cette direction-là. Et c'est aussi d'ailleurs une façon de valoriser et de remercier les personnes qui se sont engagées pour que cette parole émerge. Il ne faut plus que les conseils de quartier ne soient la caisse de résonance de ceux qui ont des idées, qu'on entend toujours d'un conseil à l'autre, mais d'essayer d'imaginer un corps de citoyens bénévoles qui se mettent à l'écoute des autres.

Suite de l'histoire sur la mémoire, comment elle a été déclenchée, parce que ça nous intéresse beaucoup. En fait, quand on implique les services opérationnels et qu'on leur demande comment les citoyens pourraient les aider, alors les services de voirie sont en train de refaire un bout de quartier. Ils sont arrivés à une question certainement discutable. Ils sont arrivés à dire, "mais est-ce que vous pourriez nous dire où sont les râleurs ? dans quelle rue il y a des râleurs ? ". Et les services de participation n'étaient pas capables de répondre. Eux avaient un truc très sensé, ils disaient "nous on va refaire une rue où ça sera moins problématique, et puis après on montrera aux râleurs l'intérêt de la rue qui a été refaite". Là, ça a posé cette question de, est-ce qu'il y avait une capitalisation ? Est-ce qu'on était capable de répondre ? Qu'est-ce qu'on savait de ce qui avait été fait ?

Oui, à ajouter très rapidement, la parole des citoyen.nes est trop rare pour qu'on puisse s'en laisser passer à travers les filets qu'on essaye de tendre dans nos démarches participatives. Et c'est vrai que c'est dramatique quand dans les concertations on a des hors-sujets clairement parce que les gens ne viennent pas tout le temps à des réunions publiques. Quand il y a des réunions publiques, on essaye d'en faire de moins en moins parce que ce n'est pas forcément l'outil principal, même si les élus les adorent. C'est dommage quand on dit à un.e habitant.e, on n'est pas sur ce sujet-là ce soir, on en reparlera. Non, il faut tout prendre, tout garder. Sur les 1 500 idées du budget participatif, 1 300 n'ont pas été soumis au vote, mais on les utilise, on les transmet à la métropole parce que c'est beaucoup de compétences métropolitaines et pas de la ville. On essaie de ne rien perdre, mais on a encore beaucoup de marge de progression là-dessus, certes.

Merci. On avait envie de vous poser une question, pas pour que vous y répondiez tous et toutes à tour de rôle, mais on a présenté 7 défis un peu plus en détail. Il y en a 6 autres dans le guide. Avec quel défi vous auriez envie de repartir de cette réunion ? C'est la question qu'on avait envie de poser. On peut aussi largement les reformuler ou les compléter.

Cette matinée n'est pas la conclusion du chantier, maintenant il faut faire vivre les défis dans les territoires et les institutions, continuer à les challenger. L'ICPC pilote aussi avec des partenaires

nombreux la revue « DémocratieS », où il est possible de continuer à creuser des sujets abordés, de façon un peu plus aboutie.